

Programme de Réadaptation d'Orientation des Personnes Handicapées d'Encadrement Thérapeutique Elargi P.R.O.P.H.E.T.E

Centre Père Bernard VERSPIEREN

Rapport annuel Décembre 2020

P.R.O.P.H.E.T.E a pour but de favoriser l'intégration globale des personnes handicapées par l'appareillage orthopédique, la kinésithérapie, l'ergothérapie, l'orthophonie, la psychomotricité, la chirurgie, la réinsertion socioprofessionnelle, l'intégration scolaire, la formation et toutes autres activités connexes. Le Centre Père Bernard Verspieren (CPBV) de Bamako prend en charge la réalisation de ce programme grâce à son équipe pluridisciplinaire et au soutien financier de plusieurs partenaires dont l'AAPBV.

Le premier semestre 2020 a été marqué par la pandémie « COVID-19 », qui a entraîné la fermeture des frontières terrestres, aériennes ainsi qu'un confinement des populations à travers le monde.

Au Mali, nous avons relevé jusqu'au 31 juillet 2020, 2535 contaminés par le virus dont 1937 guéris pour 75 décès. (Source INSP). Aux premières heures de la maladie en début mars, le centre a été touché suite au passage d'une personne contaminée venue en consultation pour une échographie cardiaque. Suite à la visite des agents de la Direction de la Santé, les travailleurs qui ont eu un contact direct avec le patient ont été mis en quinzaine. Afin de garantir la sécurité des patients et du personnel, le Centre a été fermé, ce qui a provoqué l'arrêt des soins pour les patients en cours de traitement, la mise au chômage de l'ensemble du personnel et la perte des revenus de consultation. Avec le risque de voir le personnel, privé de ressources et sans aide de l'Etat quitter définitivement le Centre.



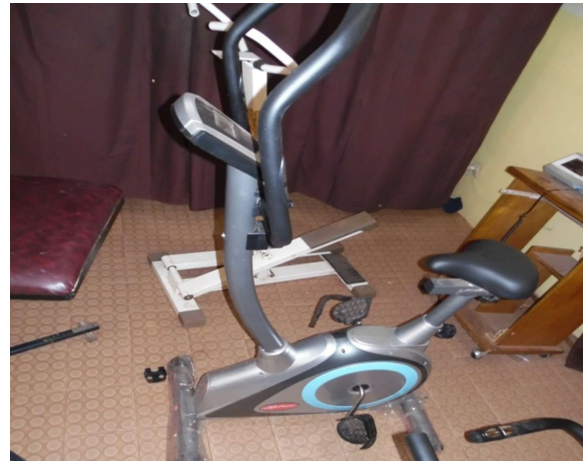
Poste de lavage des mains à l'entrée du centre

L'existence même du Centre était donc menacée et un appel d'urgence aux soutiens financiers a été lancé auprès de nos partenaires, notamment l'AAPBV.

Grâce à eux, le centre a pu faire face à la crise sanitaire en prenant en charge les salaires du personnel et en mettant en place les mesures nécessaires pour lutter contre le virus. En outre, les travailleurs du centre ont également contribué à la réduction des charges en renonçant à une partie de leur salaire, soit 5%.

Nous avons pris plusieurs dispositions pour lutter contre le coronavirus :

1. Acquisition d'équipements sanitaires et d'hygiène pour protéger le personnel et les patients pour un montant de 312.000 FCFA soit 475 €.
2. Equipement de la salle de kinésithérapie pour renforcer le service minimum pour un montant de 665.900 FCFA soit 1000 €.
3. Disposition prise pour la distanciation des patients (1m à 2m de distance).
4. Réorganisation de l'atelier orthopédique suite au confinement des experts du CICR (Croix Rouge).
5. Contribution de la direction et de l'ensemble du personnel pour réduire les charges de fonctionnement en plus du service minimum pour un montant de 345.590 FCFA soit 527€.
6. Prise en charge salariale du personnel pendant 3 mois pour 13 462 697 FCFA soit 20 524€



Nouvel appareil de kinésithérapie

Par la suite, dans le cadre d'une meilleure adaptation au contexte sanitaire et pour limiter les contaminations, le comité international de la Croix Rouge (CICR) a lancé au Mali un appel d'offre pour la fabrication de 6000 visières de protection destinées aux structures de santé pour un montant de 27 000 000 CFA soit 41 162€. Cet appel d'offre, a été remporté par le CPBV qui a proposé, pour réaliser ce projet, l'insertion des personnes en situation de handicap déjà appareillées au Centre grâce au CICR. En août, une équipe de huit personnes a démarré la production des visières dont quatre personnes (deux jeunes hommes et deux femmes) en situation de handicap.

L'accompagnement financier et humain de l'AAPBV a donc permis d'éviter la fermeture définitive du centre, de protéger le personnel par les mesures barrières contre la COVID19 et d'obtenir un marché de fabrication de 6000 visières aboutissant à une recette de 27 000 000 FCFA soit 41 161€ !



Fabrication des visières du CICR



Mise en place de la distanciation sociale



Affichage des consignes liés à la COVID19

De plus, en juillet grâce à l'appui du Président de l'AAPBV, nous avons également pu décrocher une subvention de la Fondation de France pour la réalisation d'un projet de prise en charge des victimes de mines antipersonnel dans les conflits armés du Mali. La subvention s'élève à 76 610 € sur 3 ans.

Le projet consiste en l'appareillage, la rééducation et la réinsertion sociale et professionnelle des personnes mutilées ou handicapées à la suite d'explosions de mines posées par les groupes extrémistes violents qui sévissent au Mali depuis 2012. Les bénéficiaires sont les victimes des mines dans les zones de guerres, notamment dans le centre et au nord du Mali.

Les objectifs spécifiques de ce projet sont les suivants :

1. Recenser les personnes en situation de handicap, victimes de mines, avec l'aide des services de l'Etat.
2. Appareiller ces personnes à Bamako ou en régions
3. Contribuer à la réadaptation et à la réinsertion sociale et professionnelle de ces personnes



Consultation de masse des victimes de mines

Essai des appareillages des victimes de mines

Le processus mis en place pour la sélection des patients est issu d'un partenariat qui lie le CPBV et le Ministère de la Santé et de l'Action Humanitaire à travers la Direction Nationale du Développement Social (DNDS). Au démarrage du projet, le CPBV a travaillé avec la Direction Nationale du Développement Social pour faire la première consultation de masse pour le district de Bamako, comme prévu dans le planning du projet, à savoir le 20 juillet 2020. Cela a pu se faire après exploitation des listes venant des services de la Direction Régionale du Développement Social (DRDS).

Du 15 au 19 Juillet 2020, nous avons tout d'abord lancé une campagne de sensibilisation à destination des victimes de mine antipersonnel, de tous les âges et des deux sexes, à travers la radio nationale et les radios de proximité, telles que RENOUVEAU FM et REMPART.

Une large diffusion de convocations pour l'appareillage des victimes de mines, a permis de sensibiliser la population.

Les consultations de masse se sont déroulées le lundi 20 juillet 2020 et mardi 21 juillet 2020.

A l'issue des travaux, 19 personnes en situation de handicap majoritairement militaires, ont bénéficié d'une consultation pluridisciplinaire auprès d'un traumatologue, d'un kinésithérapeute et d'un orthoprothésiste.

Sur les 19 personnes, 12 personnes en situation de handicap ont été retenues pour le projet. La délivrance d'un certificat du chirurgien traumatologue, le Pr Abdou TOURE fait acte de foi.

Suite au certificat de victime de mine l'atelier orthopédique a procédé aux prises de mesure des 12 personnes retenues pour la fabrication des prothèses.

Après quelques séances d'essayages et de mise en confiance, le CPBV a procédé à une remise provisoire de 8 prothèses. 4 autres prothèses sont actuellement en cours de fabrication.



Victimes de mines appareillées



Soldats victimes de mines



Kinésithérapie avec les nouvelles prothèses

Nous allons prochainement lancer des campagnes d'appareillage dans les différentes régions du Mali malgré le contexte très difficile dans les domaines sécuritaire, économique, social et sanitaire. Les nombreux remerciements et témoignages des bénéficiaires nous motivent davantage encore pour poursuivre cette mission.

Au-delà de ce projet en faveur des victimes de mines, le Centre a poursuivi son activité traditionnelle au service des personnes handicapées :

Pour le confort des patients, nous avons réaménagé la salle de kinésithérapie en créant une nouvelle salle destinée à la rééducation des enfants afin de les séparer des adultes qui étaient parfois gênés par les cris et/ou pleurs.



Salle de rééducation en kinésithérapie adulte



Salle de rééducation en kinésithérapie enfant

Au cours de cette année, malgré le fort impact de la pandémie de la COVID19, de janvier à octobre, le centre a mené 1422 consultations multidisciplinaires et un total de 7549 séances de rééducation en kinésithérapie, dont 5220 enfants et 2329 adultes.

L'orthophoniste, recruté en décembre 2019, a lui effectué un total de 1092 séances (117 séances adultes / 975 séances enfants) pour 197 patients.

Nous avons effectué 4 formations à destination des parents d'enfants atteints d'un handicap par le biais de notre section RBC (rééducation à base communautaire).

La section Ergothérapie a dispensé 46 séances.

Notre cabinet médical a effectué 501 consultations médicales grâce au Professeur Traumatologue Abdoul TOURE et à la cardiologue Docteur SOUMAORO.

De nombreuses prothèses ont été fabriquées par la section Orthopédie : 176 prothèses de jambes, 2 gants esthétiques, 75 orthèses, 140 aides-techniques. Nous remercions le CICR pour l'aide importante qu'il nous apporte régulièrement dans ce domaine.

De plus, le centre a accueilli le 18 novembre 2020, un nouveau directeur d'exploitation, volontaire de solidarité internationale français envoyé par la DCC : Gaël LE GUILLOUX. Infirmier de formation initiale, il détient un Master 2 Directeur des établissements de Santé. Son précédent poste était directeur adjoint dans un EHPAD. Ses principales missions seront tournées vers la recherche de fonds ainsi que la coordination du fonctionnement du centre.



Accueil de Gaël LE GUILLOUX par toute l'équipe du centre

Avec votre aide, nous souhaitons développer encore de nouveaux projets pour améliorer les performances du Centre et son autonomie financière.

Voici ce à quoi vous contribuerez si vous nous renouvez votre confiance et votre soutien financier :

Pour l'année 2021, nous aimerions investir dans l'achat d'un appareil de Mesure Ambulatoire de la Pression Artérielle (MAPA). Ce dispositif permettra à notre cardiologue, le Docteur Fatoumata SOUMAORA de procéder à des examens supplémentaires pour une meilleure prise en charge de nos patients. Le centre aimerait également se doter d'un appareil de radiologie mobile, examen souvent nécessaire pour le Professeur TOURE. Ces dispositifs permettraient par ailleurs d'apporter des recettes supplémentaires au Centre, chaque examen étant facturé en plus de la consultation.

Nous souhaiterions également procéder à l'achat d'un nouveau camion atelier pour remplacer l'existant qui n'est plus en état de fonctionner.

Par ailleurs, la séparation des salles de kinésithérapie adulte et enfant que nous avons réalisée, nécessite l'achat de nouveaux matériels pour les équiper correctement. Plusieurs appareils de soins sont en mauvais état et nécessitent des réparations qui permettront une meilleure prise en charge de nos patients.

Enfin, nous souhaitons développer la communication autour du Centre. Nous allons créer un site internet et améliorer notre présence sur la toile, pour attirer de nouveaux patients au niveau local, avoir un support d'illustration de notre travail au niveau international...et faciliter nos échanges avec vous !

L'ensemble du personnel, la direction du CPBV et les patients bénéficiaires vous expriment leur profonde gratitude.

La Direction